

## Sur quelles bases opère l'apocope ?

**Françoise Kerleroux**

UMR 7114 « MoDyCo »,

CNRS & Université Paris Ouest Nanterre La Défense

kerlerou@u-paris10.fr

Texte initialement paru dans *Silexicales 2*, pp. 95-106.

*Cette étude sur les formes apocopées en français prend place dans le cadre de l'observation des phénomènes de morphologie constructionnelle, au titre de la comparaison de différents schèmes de constructions de lexèmes, et de la définition des contraintes qui pèsent sur la sélection des bases.*

*Alors que les mots tronqués du type de labo, occase ou manif ont longtemps pu être caractérisés par leur appartenance à l'argot, et que cette parlure était supposée relever des intentions destructrices des « classes dangereuses » (cf. Delaplace 1998), on peut dorénavant recourir à des hypothèses plus générales parce que plus formelles :*

*(a) l'obtention des formes tronquées est rapportée à l'élection par chaque langue d'une forme de mot prosodique minima ;*

*(b) la formation d'une dénomination altérée et équivalente est considérée comme un cas de fabrication de surnom, donc ressortissant à la morphologie évaluative ou expressive ;*

*(c) seuls des noms qui constituent des dénominations d'entités subissent l'apocope par opposition aux noms qui réfèrent à des événements ou à des propriétés (déverbaux et désadjectivaux) ;*

*(d) la preuve de ces contraintes sémantiques portant sur les bases est fournie par des contrastes comme La manif des employés de la RATP a démarré à midi vs \*La manif de la vérité aura pris cinquante ans.*

## 1. Introduction

Le phénomène de l'apocope en français a donné lieu à un certain nombre d'études dont on résume rapidement les résultats.

1.1. En ce qui concerne le procédé formel de l'opération qui produit *labo* à partir de *laboratoire* ou *sécu* à partir de *sécurité sociale*, la proposition consiste à ranger l'apocope parmi les procédés relevant de la morphologie prosodique. Dans le cadre théorique des travaux de McCarthy & Prince, le concept de mot minimal a été mis au jour. L'hypothèse est que les langues élisent un schéma ou gabarit prosodique qui constitue pour chacune le mot idéal :

« La contrainte de minimalité est conçue comme découlant du fait que la séquence des segments phoniques est nécessairement dominée par une structure prosodique, que le mot prosodique est une séquence de pieds (et en comporte au moins un) et que le pied est une structure binaire (comprenant donc suivant les langues deux syllabes ou deux mores »<sup>1</sup>.

Ainsi, Thornton (1996) pense-t-elle pouvoir établir la nature trochaïque du mot minimal italien. Ainsi Plénat (1994) propose-t-il que « la forme minimale du schème serait du type CVC (monosyllabe fermé à initiale consonantique) ; sa forme maximale serait dissyllabique » en français.

La bonne formation des unités lexicales apocopées est ainsi décrite comme le résultat de leur mise au format du mot minimal, à partir de leur bord gauche. La régularité définissable porte sur ce que l'opération d'apocope garde de l'unité lexicale intègre, alors qu'il s'est avéré impossible de définir ce qu'elle ôte en termes morphologiques (mots simples et mots complexes sont apocopés ; les apocopes de mots construits correspondent à une découpe faite à la frontière morphologique ou pas).

1.2. En ce qui concerne l'interprétation sémantique, on dit que le sens des formes apocopées est le même que celui de leur source, parce qu'elles renvoient au même référent. Il est équivalent du point de vue référentiel de dire *je vais au laboratoire demain matin* et *je vais au labo demain matin*. C'est précisément sur la base de cette équivalence que l'apocope est conçue comme l'un des cas d'une morphologie évaluative, elle-même caractérisée comme l'ensemble des phénomènes de dérivation dont les formes d'output respectent la catégorie et la capacité référentielle de leurs bases et ne font que connoter une attitude de la part du locuteur qui les utilise.

Cette analyse trouve place à partir du moment où, déjà, les thèses antérieures ont pu être comprises et démontées, qui rapportaient le phénomène de l'apocope non pas à un point de vue subjectif de l'énonciateur, mais à l'objectivité de sa position énonciative, elle-même supposée déductible de différents paramètres, principalement sociologiques. D. Delaplace (1998 : 397) a démonté ces "lieux communs de la tradition" qui « consistaient 1) à voir dans les malfaiteurs les premiers locuteurs apocopeurs, 2) à faire de l'apocope un procédé cryptique, 3) à expliquer la déviance des formes apocopées par celle des classes dites dangereuses, 4) ou à interpréter les expressions argotiques en général et, parmi elles, les formes apocopées comme porteuses d'un signum d'appartenance à un groupe et notamment à la pègre ».

On sait que la vision soustractive du procédé a pu être commentée en termes de déformation, mutilation, défiguration des formes intègres, brutalités implicitement rapportées aux objectifs supposés des utilisateurs. La mise au format du mot minimal exclut ces traverses métaphoriques-là.

1.3. Enfin on a fait des observations sur la grammaticalité et l'agrammaticalité des formes apocopées. L'hypothèse est que tous les types de N ne sont pas susceptibles de donner lieu à une forme apocopée, hypothèse qui s'oppose donc à l'idée que seule la nature du contexte énonciatif (évalué comme plus ou moins familier) serait

---

<sup>1</sup> M. Plénat, comm. pers.

déterminante. Ainsi à l'intérieur de la catégorie des Noms, on a observé (Kerleroux, 1997 & 1998) que l'apocope établit une frontière entre les N événementiels à structure argumentale ([+ev], [+ s.a.]) et les N événementiels dépourvus de structure argumentale, ne s'appliquant qu'aux seconds, et qu'elle exclut les N de propriété désadjectivaux. On utilise le trait [+ ev] pour enregistrer le fait que le N est compatible avec un V aspectuel (*commencer/ survenir*), le trait [+s.a.] (structure d'arguments) pour noter que la représentation sémantique du lexème comporte des « participants » qui sont des arguments au sens où ils sont nécessairement une réalisation syntaxique.

(1)

N [+ev], [+s.a.]	N déverbaux à sens processuel	INAPOCOPABLES <sup>2</sup>
N [+ev], [- s.a.]	N déverbaux résultatifs	<i>manif, intro, réa, commémo</i>
	N simples d'événements	<i>ouragan, accident cérémonie</i>
N [- ev], [+s.a.]	N de propriété désadjectivaux	INAPOCOPABLES
N [- ev], [- s.a.]	Noms relationnels	N de parenté ( <i>paternel &gt; pater</i> )
	Noms iconiques	<i>photographie &gt; photo</i>
	Noms d'objets : N simples ou complexes, N propres et N communs	<i>une occase, du from, une dactylo, une écho, Saint-Ex, Saint-Trop</i>

L'objectif de cet article est de présenter de nouvelles observations en ce qui concerne la définition syntaxico-sémantique des bases apocopables dans le but d'éclairer davantage le caractère "évaluatif" de l'apocope. En 2., on explique pourquoi la non-possession d'arguments est une condition nécessaire de l'apocope. En 3., on montre que cette propriété sémantique n'est elle-même pas déductible de la structure morphologique du N. En 4., on observe que la non-possession d'arguments n'est pas une condition suffisante de l'apocope.

## 2. La délimitation syntaxico-sémantique des bases inapocopables

Le tableau ci-dessus propose l'objectif de trouver une relation entre la possession d'arguments et l'inapocopabilité des N déverbaux et désadjectivaux.

On fait ici l'hypothèse que l'apocope ne s'applique qu'à des noms<sup>3</sup> qui jouent le rôle de *names*, c'est-à-dire qui sont les dénominations linguistiquement bien formées et socialement légitimes d'entités diverses : individus, objets, comportements, événements, etc. De ce point de vue, les seuls noms qui ne peuvent pas jouer le rôle de *names* sont les noms syncatégorématiques, lesquels sont de deux types morphologiques : N déverbaux d'événement complexe, et N désadjectivaux de propriété. Et on voudrait comprendre ce que cette limitation aux *names* (par opposition à la catégorie grammaticale des noms) permet de saisir de la nature sémantique (ou pragmatique) de l'opération d'apocope.

<sup>2</sup> C'est l'occasion de voir qu'un emploi crucial de ces N déverbanx à sens processuel est constitué par les titres de tableaux, en tant qu'ils dénotent un événement indéfiniment en cours de déroulement : *La Déposition de croix, La Visitation, L'enlèvement des Sabines, la dormition de la Vierge*. La nécessité sémantique d'avoir dans ces syntagmes un N déverbal aboutit parfois à la présence d'hapax : cf. *visitation* (vs "La visite de la vieille dame") ou *dormition*.

<sup>3</sup> On laisse ici de côté les adjectifs, de toute façon évidemment moins centraux dans le processus. La préférence pour les bases de catégorie N se marque dans le fait que *périphe, imper, et hebdo* sont des apocopes qui correspondent exclusivement aux N *périphérique, hebdomadaire* et *imperméable.*, par opposition aux lexèmes adjectifs qui en sont les bases et qui sont, eux, inapocopables. Par ailleurs, comme le fait remarquer Delaplace (1998), les adjectifs apocopés sont en majorité eux-mêmes déjà à l'état intègre des formes évaluatives (cf *sympa, dégueu, impecc, réac*, le désuet *formid*, etc.).

## 2.1. Les N déverbaux suffixés

La démonstration (Kerleroux (1997 & 1998) portait sur les contrastes suivants :

- (2a) La manifestation de la vérité aura pris cinquante ans
- (2b) \*La manif de la vérité aura pris cinquante ans
- (2c) La manif des étudiants a duré cinq heures
- (3a) L'introduction du lynx dans le Vercors provoque des tollés
- (3b) \*L'intro du lynx dans le Vercors provoque des tollés
- (3c) L'intro de ta dissertation nous a bien fait rire.

Sont inapocopables les N déverbaux à interprétation d'événement complexe, pour reprendre le concept et la formulation de Grimshaw (1990). Le critère de distinction de ces N dans cette interprétation est la construction syntaxique dans laquelle ils apparaissent. En effet, les N suffixés déverbaux en français sont par programme structurel ambigus : « Si le V dénote une action, le N correspondant peut prendre trois sens : il peut être processif, c'est-à-dire dénoter un procès (ou événement) vu dans son déroulement, il peut aussi dénoter un événement simple vu dans sa globalité, ou encore un résultat » (Godard, 1996 : 302) :

- (4a) La construction de l'Opéra traîne en longueur / aura pris dix ans (nom d'événement complexe)
- (4b) La construction marche bien en ce moment (nom d'activité)
- (4b') La construction de bureaux marche bien en ce moment (id.)
- (4c) C'est une magnifique construction, mais elle est peu pratique (objet résultatif)

Le contexte syntaxique permet de désambigüiser le N : l'obtention de l'interprétation de processus ou "événement complexe" exige la réalisation syntaxique (par un GP en *de* SN) d'un complément qui est un argument, le N tête ne peut apparaître qu'au singulier et avec l'article défini, il peut être modifié par un adjectif, modifieur aspectuel, tel que *fréquent* ou *systématique*.

## 2.2. De l'inapocopabilité des N déverbaux "d'événement complexe"

Le rôle décisif de la possession d'arguments correspond au statut de non-noms, de non-dénominations des expressions nominales dénotant des événements complexes. Les N déverbaux sont les uniques types de N qui ont un complément obligatoire (dans cette interprétation/construction). En effet, les N relationnels, qui comptent un "participant" dans leur représentation sémantique, qu'il s'agisse de relation de parenté ou de relation spatiale, ne voient pas ce "participant" obligatoirement réalisé comme un complément à l'intérieur même du SN dont ils sont la tête.

Cette corrélation entre la possibilité d'apocope et le statut dénominatif des unités lexicales, et, par réciproque, entre l'impossibilité de l'apocope et le statut non-dénominateur des unités est elle-même explicative. Prenons pour point de départ l'existence des formes apocopées de Noms propres : elle peut être comprise comme celle de surnoms, dont l'usage est lié à la familiarité, quelles qu'en soient la sorte et la raison (personnes connues directement ou médiatiquement (cf. *Béré*), anthroponymes et toponymes (cf. *Saint-Trop*), tous ces cas peuvent trouver place ici). Ces termes singuliers que sont les noms propres peuvent être sur-singularisés, soit sur le mode syntaxique (*Pline le jeune*, *Bush junior*) soit sur le mode morphologique (les hypocoristiques à redoublement des prénoms (*Zaza*, *Jojo*, *Bébert*) et les apocopes d'anthroponymes (*Modi*, *Maza*) et de prénoms (*Sim*, *Véro*)). Celle qui s'appelle Simone pour tout le monde et pour toujours peut être appelée *Sim*.

Les noms communs, ou noms généraux comme les appelle Quine, sont eux aussi des dénominations, jouent leur rôle de *names*, qui, selon les contextes, nomment des référents singuliers (*mon labo*) ou les membres d'une classe référentielle (*les labos du CNRS*). On tentera d'approfondir ci-après l'opération sémantique de "surnommage" propre à l'emploi des formes apocopées. Mais on peut dès maintenant comprendre pourquoi les N déverbaux, dans la construction syntaxique spécifique qui fait les interpréter comme noms d'événements complexes, ne fournissent pas de forme

apocopée. La raison en est que ni "introduction du lynx" ni "manifestation de la vérité" ne sont les dénominations d'entités ni uniques ni formant classe référentielle. Ce sont là des prédications, packagées dans le format nominal d'un GN, dont la position de complément doit être obligatoirement remplie. Ces constructions nominales construisent un référent de discours, qui n'existe que créé dans le coup par coup de l'échange langagier, et se distingue absolument du référent (relativement) stable d'une unité lexicale.

### 2.3. Les N de propriété désadjectivaux

Les N de propriété désadjectivaux constituent le second type des substantifs nexaux comme les dénomme Jespersen dans *Philosophie de la grammaire* (p. 181-196). Ils sont susceptibles de deux emplois, comme les N déverbaux le sont : un emploi prédicatif, et un "emploi concret".

- (5a) La beauté de Marie
- (5b) Marie est une beauté
- (6a) La réalité de ces événements
- (6b) Ce sont là des réalités cruelles
- (7a) La jeunesse de Marie m'émeut
- (7b) La jeunesse, on dit qu'elle manque de repères

La preuve qu'ils sont des N à structure argumentale est plus délicate à apporter que dans le cas précédent, parce que cet argument n'a pas une réalisation syntaxique obligatoire, à la différence de celui des N déverbaux dénotant un procès. En effet, ils peuvent avoir ce qu'on peut appeler un emploi absolu.

2.3.1. Ils permettent néanmoins de confirmer l'observation que les N dont la représentation sémantique comporte des arguments ne sont pas susceptibles d'être apocopés. Et ils fournissent aussi des occasions de constater le lien entre la possibilité de l'apocope et le statut de *name* de la forme affectée par le procédé. En effet, lorsque *L'Humanité* est le nom propre d'un journal, cette dénomination peut être apocopée :

- (8) acheter, vendre l'Huma le dimanche matin aller à la fête de l'Huma

En revanche, l'unité lexicale employée dans son interprétation de N de propriété n'autorise pas la variante :

- (9a) L'humanité de ce geste nous a bouleversés
- (9b)\* L'huma de ce geste nous a bouleversés

Pas plus d'ailleurs que l'acception selon laquelle ce N désadjectival peut constituer une sorte de Nom collectif (comme peut le faire aussi jeunesse, cf. (7b)) :

- (9c) L'humanité va à sa perte / \* L'huma va à sa perte

De même, le mot *fraternité* ne donne lieu à aucune apocope, sauf s'il constitue la dénomination d'une association d'entraide "La Fraternité", et que ses membres la surnomment "La frat". On expliquerait de la même façon le contraste entre *la sécu/ la sécurité sociale*, pure dénomination et *la sécurité des étrangers en France / \*la sécu des étrangers en France*, nom de propriété servant à construire un référent de discours.

2.3.2. On a un contraste analogue entre les cas où *publicité* peut se voir substituer la variante apocopée *pub* et ceux où il ne le peut pas. Si le N de propriété est construit avec une réalisation syntaxique de son argument, l'agrammaticalité de la forme apocopée est patente :

- (10a) La publicité des débats est de rigueur
- (10b) \* La pub des débats est de rigueur

Lorsque *publicité* est un N dénotant un certain type d'activité de promotion commerciale, sa représentation sémantique ne comporte pas d'argument, et l'emploi de la variante apocopée est grammaticale et quasiment lexicalisé :

- (11) travailler dans la publicité/pub
- Tu as vu la dernière pub/publicité de Panzani ?
- En France la publicité /pub fait vivre tant de milliers de personnes

On observe des emplois contrastés semblables de *actualité/actu* (vocabulaire journalistique) et de *l'actualité* /\**l'actu de ces mesures*, etc.

### 3. Structure morphologique et structure argumentale

Ainsi les N inapocopables se définissent non par leur structure morphologique mais par leur structure argumentale (compter de vrais arguments). Mais on a pu estimer, suivant par ex. Grimshaw (1990), que tous les N dotés d'une structure d'arguments en français sont des N morphologiquement construits, à savoir les N déverbaux dits d'action ou de résultat et les N désadjectivaux.

3.1. Or, il semble que tous les N dotés de structure argumentale et, par le fait, inapocopables, ne sont pas nécessairement des N construits.

On signale ici au passage qu'on ne saurait constituer en contre-exemple la paire du N intègre et du N apocopé *examen/ exam*, parce qu'il existe des N déverbaux convertis en français (*attaquer* >*attaque* et *bondir* >*bond*) et que *examiner* constitue une base plausible pour *examen*.

3.2. En revanche, on observe des items lexicaux qui, tel *exercice*, présentent les contrastes syntaxiques et les interprétations sémantiques relevés dans le cas des N en *-tion* et autres suffixés déverbaux.

- (12a) L'exercice de la mémoire/ l'exercice du pouvoir/ d'une profession
- (12b) \*L'exo de la mémoire/ du pouvoir/ d'une profession
- (13a) L'exercice de ces hautes fonctions l'a complètement transformé
- (13b) \*L'exo de ces hautes fonctions l'a transformé
- (14a) L'exercice de latin doit être rendu lundi
- (14b) L'exo de latin doit être rendu lundi

Or, il n'existe pas de régularité morphologique qui permette de voir *exercice* comme un dérivé de *exercer*<sup>4</sup>. Il faut donc analyser que *exercice* est un mot emprunté au latin, après mise au format phonétique français du lat. *exercitium*<sup>5</sup>, et qu'un mot morphologiquement simple du français peut être ambigu selon qu'on l'analyse comme disposant du niveau de représentation sémantique qu'est la structure argumentale, comportant des vrais arguments, ou pas, sans que les deux représentations sémantiques ainsi définies puissent être elles-mêmes déduites des phénomènes d'héritage, avec ou sans altération, qui font partie des règles de construction morphologique<sup>6</sup>.

3.3. Un autre exemple de la difficulté à bien définir la classe des N susceptibles, dans la construction syntaxique pertinente, de dénoter un événement complexe peut être constitué par les emplois, acceptions et constructions s'inter-impliquant, de PHOTO / PHOTOGRAPHIE. Ainsi, contrairement aux indications portées à l'entrée *photographie* dans le Petit Robert<sup>7</sup>, *photographie* ne peut pas être remplacé par *photo* dans tous ses emplois. Soit l'exemple suivant :

<sup>4</sup> Cf. liste des mots en *-ice* relevée dans le dictionnaire inverse de B. Courtois : *exercice*, *spadice*, *blandice*, *appendice*, *indice*, *immondice*, *préjudice*, *maléfice*, *bénéfice*, *avarice*, *justice*

<sup>5</sup> La déduction est confirmée par le DHLF en tous points.

<sup>6</sup> Sur les questions d'héritage des arguments entre lexèmes pris dans une relation dérivationnelle, cf. Grimshaw (1990), Williams (1981), Booij & van Halten (1988), etc.

<sup>7</sup> "PHOTOGRAPHIE [fotografi] (1836; sens mod. 1839, d'après l'angl. *photograph*; de *photo-* et *graphie*) ou cour. PHOTO, (1878), n.f.

(15) "Pour celles-ci [des femmes du bourg de Qishn (en Arabie Saoudite)], l'enregistrement de leur voix est plus difficile à accepter que la photographie de leur visage. La photo est entrée dans les mœurs, pas l'enregistrement, même si de plus en plus souvent, la correspondance avec le fils ou l'époux émigré se fait par l'échange de cassettes"<sup>8</sup>.

Dans ces énoncés, les deux premiers GN pris dans la comparaison (*plus difficile à accepter*) ont donc pour têtes des N du même type sémantico-syntaxique : les N *enregistrement* et *photographie* réfèrent, ainsi construits (article défini, singulier, complément par un GP en *de*), à un événement complexe. Il est impossible de substituer *photo* à *photographie* dans ce premier syntagme :

(16a) \*Pour ces femmes l'enregistrement de leur voix est plus difficile à accepter que la photo de leur visage

Sauf si on interprète cette phrase (16a) exactement comme (16b), c'est-à-dire si les deux N sont des N dénotant les objets résultant du procès :

(16b) Pour ces femmes un enregistrement de leur voix serait plus difficile à accepter qu'une photo de leur visage.

Tandis que la forme apocopée apparaît dans la phrase suivante du texte original, pour référer à l'objet (générique) résultant : "image obtenue par le procédé de la photographie", en parallèle à nouveau avec l'emploi lui aussi résultatif de *enregistrement*. Le processus de l'enregistrement de la voix produit un enregistrement.

On peut estimer que l'erreur du Petit Robert est reliée au fait de ne distinguer, semble-t-il, sous *photographie* que deux emplois, corrélés à des constructions :

(17) « 1) Procédé, technique permettant d'obtenir l'image durable des objets, par l'action de la lumière sur une surface sensible. Par ext. la technique, l'art de prendre des images photographiques [...] 2) Image obtenue par le procédé de la photographie »

En prenant en compte les discriminations opérées par l'apocope, on trouve des raisons de croire qu'il existe une acception de *photographie* qui signifie "processus en cours de réalisation de prises d'images par le procédé de la photographie". *La photographie de ces bas reliefs m'aura pris trois mois*. Dans "*ces femmes n'admettent pas la photographie de leur visage*", le SN en cause ne dénote pas une "activité", un "art", mais bien l'événement complexe par où leur visage viendrait à être photographié. On pourrait alors poser la question de savoir si le lexique français doit identifier un N *photographie*, qui serait le dérivé converti du V *photographier*.

#### 4. Tous les N dépourvus d'arguments ne sont pas dédoublés par une apocope

On vient d'observer que si les N inapocopables comportent une structure argumentale, tous ne détiennent pas cette structure d'arguments au titre de l'héritage lié à une opération morphologique de construction sur une base V ou A. On explore maintenant la réciproque, à savoir la corrélation positive supposée entre le statut d'être un N dépourvu de structure argumentale et l'apocopabilité. L'hypothèse s'avère fautive. L'apocope s'exerce de façon lacunaire, à l'intérieur des diverses frontières dessinées par les domaines de référence, et dans le cadre de diverses constructions syntaxiques. Autrement dit, l'apocope n'aurait pas pour input les lexèmes répondant à certaines conditions syntaxico-sémantiques, en tant que tels, mais en tant qu'ils sont les dénominations d'entités bien délimitées, susceptibles de susciter chez chacun des représentations singulières.

Ainsi parmi les N [- s.a.], supposés à cause de leur caractère non-prédicatif se prêter à fournir une variante apocopée, on observe des N dont une seule acception présente la variante (cf. (4.1.) & (4.2.)), des N apparemment monosémiques qui se répartissent en

---

<sup>8</sup> qui font partie d'un rapport de chercheur dont la référence a été égarée.

[±apoc], en fonction, peut-être, de la présence d'un complément ((4.3.) & (4.4.)).

#### 4.1. *Le cas de COLONIE et CROCODILE*

Le français dispose de la forme apocopée COLO dans l'unique acception où *colonie* désigne une colonie de vacances. Aucun des autres emplois lexicalement stabilisés de l'unité lexicale ne semble pouvoir donner lieu à la forme apocopée dédoublée. Le Petit Robert distingue ainsi "lieu où vivent les colons", "ensemble des personnes originaires d'une même province ou région", "réunion d'animaux vivant en commun" et aucun des syntagmes proposés n'est susceptible de présenter une variante apocopée<sup>9</sup>.

(18a) Habiter les colonies, avoir vécu longtemps dans les colonies, l'administration des colonies

(18b) la colonie russe de Paris, une petite colonie de bohèmes et d'artistes

(18c) Colonie d'abeilles, colonie de castors, colonie de protozoaires

On ferait des constatations analogues avec le lexème *crocodile*, à qui peut être substituée la forme apocopée *croco* quand il figure dans un énoncé où il désigne le matériau (*un sac en croco*), mais non pas quand il désigne l'animal (*\*j'ai vu deux crocos dans le grand bassin*<sup>10</sup>).

#### 4.2. *Le statut de N [-s.a.] des N déverbaux suffixés n'est pas une condition suffisante de l'apocope*

##### 4.2.1. L'unique acception où COMPO se substitue à *composition*

L'analyse que nous avons proposée des N déverbaux les identifie comme des N ambigus en tant que deux représentations sémantiques (au moins) peuvent être mises en correspondance avec chacun d'eux. Une suite implicite du raisonnement pourrait laisser croire que dans tous les cas où un tel N est caractérisable comme dépourvu de structure argumentale, la forme apocopée est grammaticale. Mais cette possibilité (structurelle) ne correspond pas forcément à une attestation (possibilité événementielle). Par exemple, le mot *compo* est la bonne forme apocopée de *composition* dans l'unique cas (à notre connaissance) où ce N d'objet résultatif désigne un travail scolaire en temps limité<sup>11</sup> (*avoir raté sa compo de maths*). Lorsqu'il s'agit des métiers d'imprimerie, de photocomposition, peut-on dire "Tu as fait une belle compo pour la une"? Nous poursuivons l'enquête.

4.2.2. On fait une observation qui va dans le même sens avec le mot *intoxication* et la forme apocopée INTOXE. Le N déverbal désigne "l'action d'intoxiquer, son résultat", lit-on dans le PR, au sens où *intoxiquer* désigne le procès d'empoisonnement d'un être vivant par substances vénéneuses. Sous la double étiquette "fig." et "néol.", le N désigne une "action insidieuse sur les esprits, tendant à démoraliser, à dérouter". Et le PR ne fournit qu'alors, conformément à notre propre intuition, la mention de l'"abrèv. fam." *intoxe*. Ce terme fait en effet partie dorénavant de la langue générale. *C'est vraiment de l'intoxe*. Or si on consulte des locuteurs susceptibles par métier d'employer *intoxication* dans la première acception, on apprend, avec étonnement, que oui, les médecins entre eux disent "*il a eu une petite intoxe*", pour parler d'une intoxication alimentaire.

Ainsi notre intuition de locuteur ne nous porte pas à croire que, si le lexème *intoxication* est en correspondance avec une forme apocopée pour une de ses acceptions, alors les autres acceptions du lexème auront elles aussi la variante apocopée : il faut aller la chercher "à la main" auprès de ses utilisateurs, quand elle existe.

<sup>9</sup> M. Plénat me fait remarquer que *colo* a été utilisé comme abréviation de *École coloniale* et de *armée coloniale* (cf. les données dans DDL 23= George (1983)).

<sup>10</sup> Le texte de la chanson fournit une variante avec redoublement, purement locale et motivée par le rythme : "Ah ! les crococo, les crococo, les crocodiles, Sur les bords du Nil, ils sont partis, n'en parlons plus".

<sup>11</sup> Je reprends cet exemple à D. Corbin (à par.).



#### 4.2.3. Une *manif* est un type parmi toutes sortes de manifestations.

*Manif* est une forme de substitution disponible pour l'unique cas où une manifestation consiste en un cortège déployé sur la voie publique, silencieux ou pas, dont les participants veulent faire connaître une opinion. Or il est des occurrences où *manifestation* s'analyse comme le N résultatif, avec ses marques syntaxiques cruciales de pluriel, d'article indéfini, de complément adjoind, sans pour autant pouvoir être représenté par la forme apocopée.

- (19a) Cette petite manifestation/\*manif d'humeur de sa part m'a étonné
- (19b) Il y a eu quelques manifestations/\*manifs de contrariété dans le public
- (19c) Cette maladie a des manifestations/\*manifs très bizarres

Les exemples (19a,b) construisent le N *manifestation*, pris dans son sens résultatif, avec un complément non obligatoire, un adjoind. Il ne semble pas exact de faire de "manifestation d'hostilité" ou de "manifestation d'humeur" une construction syntaxique en voie de lexicalisation, ce qui, sinon, pourrait contribuer à expliquer que l'apocope ne puisse s'exercer à l'intérieur d'une unité lexicale polylexématique. On est alors amené à admettre plus clairement ce qui était notre hypothèse, que l'apocope met en cause un phénomène de "crude reference", pour reprendre une formule de Bolinger (1963), c'est-à-dire l'association d'un mot A avec une chose A'. Certes, le N *manifestations* est bien un N désignant un objet résultant (d'un procès) : a-t-il pour autant ici, par ex. en (19c), le statut d'un *name* ? De quelle entité serait-il le *name* ? Il est trop vague pour être le *name* de quoi que ce soit, sauf si sa représentation sémantique comporte un participant qui n'est pas une variable (manifestation de x : humeur, joie, contrariété, etc.) mais une constante (manifestation d'une opinion politique), qui, en tant que constante, n'est pas exprimée syntaxiquement.

#### 4.3. Essai de délimitation des occurrences de OCCASE

Les discriminations opérées par l'apocope semblent associées à des constructions syntaxiques et non pas à des propriétés sémantiques.

- (20a) Des occasions /occases uniques : j'aurais payé le double au Havre
- (20b) acheter une voiture d'occasion/ d'occase.
- (20c) À la (première) occasion/occase, on en reparle
- (21a) À l'occasion/ \*l'occase des fêtes de fin d'année/ de mon anniversaire
- (21b) Le cours de cuisine est l'occasion/\*l'occase de blagues énormes
- (22a) Tu as perdu une belle occasion /\*occase de te taire
- (22b) Il ne manque pas une occasion /\*occase de se plaindre
- (22c) Il a sauté sur l'occasion/ sur l'occase

On perçoit une relation entre la constructibilité syntaxique de occasion (compléments en *de* des phrases (21 & 22) et le caractère peu grammatical de la forme apocopée dans ce contexte. Le statut de locution des expressions de (22) n'est pas corrélé à l'apocopabilité (cf. (22a, b) vs (22c)).

#### 4.4. Le cas de PSYCHOLOGIE et de PHILOSOPHIE

Ces deux unités lexicales sont susceptibles de fournir les formes apocopées bien connues de *psycho* et de *philo*, quand le référent visé est la discipline scolaire ou universitaire, avec tous les cas d'extension programmés où le nom de la discipline peut servir à désigner le lieu où elle est enseignée :

- (23a) un cours, un professeur, un manuel de psycho, de philo
- (23b) aller en philo, en psycho
- (23c) La philo, c'est passionnant

Mais quand les N *philosophie* ou *psychologie* ont un complément, qui n'est pas un argument, mais la réalisation syntaxique du "possesseur", complément toujours cons-

tructible avec une tête nominale, on observe les répartitions suivantes :

- (24a) La philosophie de Spinoza, c'est passionnant
- (24b) \*La philo de Spinoza, c'est passionnant
- (25a) "La philosophie générale de ce dispositif est claire" (Le Monde)
- (25b) \*La philo générale de ce dispositif est claire
- (26a) "Si c'est une philosophie, en quoi consiste-t-elle ?" (F. culture)
- (26b) \*Si c'est une philo, en quoi consiste-t-elle ?
- (27a) La psychologie du personnage s'explique entièrement par son enfance
- (27b) \*La psycho du personnage s'explique entièrement par certains détails de son enfance

Le terme *philo* dénomme une chose, et *la philosophie de Spinoza* n'est pas une telle chose.

### **5. Essai d'interprétation sémantique de l'opération d'apocope et de ses produits.**

On reprend l'idée évoquée en commençant que l'apocope des noms communs est, comme dans le cas des Noms propres, une opération de singularisation des dénominations. La formation des formes apocopées a pour résultat de fournir un signifiant distingué à la "représentation" individuelle que l'on a, par opposition à la dénotation du lexème et à son sens, qui sont, eux, partagés, partageables, objectifs. Nous prenons cette notion de "représentation" à Frege, qui en fait le troisième élément du triplet par lequel il distingue la dénotation d'un terme (l'objet désigné), son sens (la manière dont l'objet est désigné) et la représentation qu'on se fait. Ici intervient la célèbre comparaison :

« La dénotation d'un nom propre est l'objet même que nous désignons par ce nom; la représentation que nous y joignons est entièrement subjective; entre les deux gît le sens, qui n'est pas subjectif comme l'est la représentation, mais qui n'est pas non plus l'objet lui-même. La comparaison suivante éclairera peut-être ces rapports. On peut observer la lune au moyen d'un télescope. Je compare la lune elle-même à la dénotation; c'est l'objet de l'observation dont dépendent l'image réelle produite dans la lunette et l'image rétinienne de l'observateur. Je compare la première image au sens, la seconde à la représentation ou intuition. L'image dans la lunette est partielle sans doute, elle dépend du point de vue de l'observation, mais elle est objective dans la mesure où elle est offerte à plusieurs observateurs. On pourrait à la rigueur en faire un montage pour qu'ils en jouissent simultanément. Chaque observateur aurait néanmoins une image rétinienne propre » (Frege, 1892 : 106)

La "représentation" selon Frege est une image propre à chaque observateur : en ce sens elle est, dit-il, "signée et datée". On serait alors devant l'apparent paradoxe de l'expression morphologique, de la morphologisation (éventuellement, en outre, lexicalisée, ce qui conduit à d'autres problèmes) de cette image individuelle. Ce point de vue peut être la familiarité, ou tout autre halo entourant le nom et la chose; le point de vue peut être la proximité ou l'affection, la dérision ou la trivialisatation du réel. Le point de vue peut par définition être n'importe quoi, si l'apocope n'est que cet indice d'une représentation en tant que telle.

### **BIBLIOGRAPHIE**

- BOUIJ G., & Ton van HAAFTEN, « La syntaxe externe des mots dérivés », *Lexique 7*, pp. 101-120.
- BOLINGER D.L. (1963), "The uniqueness of the word", *Lingua 12*, pp. 113-136.
- CORBIN D. (à par.), *La construction des unités lexicales en français. Introduction méthodique à la morphologie dérivationnelle du français*, Paris, Librairie Armand Colin.
- COURTOIS B. (1987), *Dictionnaire alphabétique inverse du français*, LADL-CNRS, Paris.
- DELAPLACE D. (1998), *Apocope, Argot et lexique*, Thèse de l'Université Lille III.
- FREGE G., (1892), « Sens et dénotation », *in Ecrits logiques et philosophiques*, (1971),

- Paris, Le Seuil., pp. 102-126.
- GEORGE K.E.M. (1983), *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français : Abréviations du français familier, populaire et argotique*, Paris, Klincksieck.
- GODARD D. (1996), « Les phrases compléments de nom sont-elles des arguments? », in Flaux et al. eds., *Les noms abstraits - Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- GRIMSHAW J. (1990), *Argument structure*, Cambridge/London, The MIT Press.
- GROUD Cl. & SERNA N. (1996), *De ABDOM à ZOO - Regards sur la troncation en français contemporain*, Paris, Didier Érudition.
- JESPERSEN O. (1924), *La philosophie de la grammaire*, trad. fse 1971, Paris, Minuit.
- KERLEROUX F. (1997), « L'apocope et les déverbaux », *Cahiers de Grammaire* 22, pp. 155-186.
- KERLEROUX F. (1998), « Le tri de l'apocope », in *Cahiers Jean-Claude Milner*, Verdier.
- KIEFER F. (1998), « Les substantifs déverbaux événementiels », *Langages* 131, pp. 45-55.
- MCCARTHY J.J. & PRINCE A.S. (1998), "Prosodic Morphology", in A.Spencer & A.M. Zwicky, *The Handbook of Morphology*, Oxford, Blackwell.
- MILNER J.-Cl. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, le Seuil.
- MONTERMINI F. (1998), « Raccourcissements et autres phénomènes de morphologie mineure dans l'italien contemporain », mémoire de DEA, Université Paris X.
- PARIENTE J-Cl. (1973), *Le langage et l'individuel*, Paris, Armand Colin.
- PLÉNAT M. (1993), « Observations sur le mot minimal français », in Laks B. & M. Plénat eds., *De natura sonorum*, Presses universitaires de Vincennes, pp. 143-172.
- PLÉNAT M. (1994), « L'extramétricité des voyelles initiales », in Lyche Ch. ed., *French Generative Phonology: Retrospective and perspectives*, Salford, ESRI, pp. 238-258.
- QUINE W.V.O. (1960), *Word and Object*, trad fse (1977), *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion.
- SCULLEN M. E. (1993), *The Prosodic Morphology of French*, Ph. D. Dissertation. Indiana University.
- THORNTON A.-M. (1996), "On some phenomena of prosodic morphology in Italian accorciamenti, hypocoristics and prosodic delimitation" , *Probus* 8, pp. 81-112.
- WEEDA D. S. (1992), *Word Truncation in Prosodic Morphology*, Ph.D Dissertation, The University of Texas at Austin.
- WILLIAMS E. (1981), "Argument structure and Morphology", *The Linguistic Review* 1, pp. 81-114.